

Les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole sont publiés sur la page "Documents des instances communautaires".

LIMOGES MÉTROPOLE

Le Président de Limoges Métropole

ARRÊTÉ

du 27 février 2026

WU le cadre de l'urbanisme, notamment ses articles R.151-51, R.151-52 et R.151-58.

WU la délibération en date du 26 juin 2025 approuvant le Plan local d'urbanisme de Saint-Gence.

WU l'arrêté n° 02-2026-027-1900 du 29 janvier 2026, portant révision du classement secteur des infrastructures de transport terrestres du département de la Haute-Vienne.

WU notamment les documents annexés à l'arrêté n° 02-2026-027-1900 du 29 janvier 2026, avec le plan des zones classées du département de la Haute-Vienne et le plan de classement secteur des infrastructures de transport terrestres de la commune de Saint-Gence.

WU le plan des zones classées d'utilité publique de la commune de Saint-Gence.

WU le plan des zones classées d'utilité publique de la commune de Saint-Gence.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour les annexes du dossier de Plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Gence.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1. Les annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Gence sont mises à jour de la manière suivante, à compter de la date de publication de l'arrêté.

A cet effet, il est reporté dans les annexes du document, la décision suivante :

- l'arrêté n° 02-2026-027-1900 du 29 janvier 2026, portant révision du classement secteur des infrastructures de transport terrestres du département de la Haute-Vienne.

- la mise à jour des zones classées d'utilité publique notamment la servitude de protection autour des installations de gaz d'hydrocarbures et de produits pétroliers (S) actualisée par voie réglementaire.

ARTICLE 2. La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public à la mairie de Saint-Gence et au siège de Limoges Métropole à la date du présent arrêté.

ARTICLE 3. Le présent arrêté sera affiché à la mairie de Saint-Gence et au siège de Limoges Métropole, durant un mois.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Signé électroniquement le 04/03/2026



Publié le mercredi 04 mars 2026

Notice d'accès : [https://www.limoges-metropole.fr/consultation/27899](#)
Document accessible en ligne sur le site de la commune de Saint-Gence
Document accessible en ligne sur le site de Limoges Métropole
Document accessible en ligne sur le site de la Haute-Vienne
Document accessible en ligne sur le site de la Nouvelle-Aquitaine

ARRÊTÉ

Arrêté portant mise à jour du Plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Gence

1 DOCUMENT - Publié le 4 Mars 2026



27899.pdf
(.pdf, 4,9 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**